



FICHE DE DONNEES DE SECURITE  
UNIVERSAL LR -37° UNIVERSEL AVEC BEC

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

**1.1. Identificateur de produit**

Nom commercial UNIVERSAL LR -37° UNIVERSEL AVEC BEC  
No du produit HAFR0101A, HAFR0201A, HAFR0301A, HAFR0102A, HAFR0501A  
Notes d'enregistrement REACH C'est un mélange, pas de renseignements sur l'inscription figurant dans le présent document. Holt sont classés comme utilisateur en aval.

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées Produit de soins pour automobiles. Liquide antigel.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Distributeur Holt Lloyd International Ltd  
Barton Dock Road  
Stretford  
Manchester  
M32 0YQ - England, UK  
+44 (0) 161 866 4800  
FAX +44 (0) 161 866 4854  
A Holts Car Care Product  
www.holtsauto.com  
Personne À Contacter Contact Email address: info@holtsauto.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

FR - INRS Tél : +33 (0)1.45.42.59.59 24hrs  
Numéro de téléphone des services nationaux d'urgence  
<http://echa.europa.eu/en/web/guest/support/helpdesks/national-helpdesks/list-of-national-helpdesks>

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification (CE 1272/2008)  
Risques Physiques et Chimiques Non classé.  
Pour l'homme Acute Tox. 4 - H302  
Pour l'environnement Non classé.  
Classification (1999/45/CEE) Xn;R22.  
L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Contient ETHYLÈNE-GLYCOL

Étiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008



Mention D'Avertissement Attention

Mentions De Danger H302 Nocif en cas d'ingestion.

# UNIVERSAL LR -37° UNIVERSEL AVEC BEC

## Conseils De Prudence

|      |  |
|------|--|
| P101 | En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. |
| P102 | Conserver hors de la portée des enfants.   |
| P501 | Éliminer le contenu/récipient dans ...   |

## Conseils De Prudence Supplementaires

|          |   |
|----------|---|
| P270     | Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.                           |
| P264     | Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.                     |
| P301+312 | EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. |
| P330     | Rincer la bouche.   |

## 2.3. Autres dangers

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

## 3.2. Mélanges

|   |   |
|---|---|
| ETHYLÈNE-GLYCOL   | 30-60%  |
| No CAS : 107-21-1   | No CE : 203-473-3                                     |
| Classification (CE 1272/2008)<br>Acute Tox. 4 - H302  | Classification (67/548/CEE)<br>Xn;R22                 |
| 2-Ethyl Hexanoic Acid, Sodium Salt  | 1-5%  |
| No CAS : 19766-89-3   | No CE : 243-283-8                                     |
| Classification (CE 1272/2008)<br>Skin Irrit. 2 - H315<br>Eye Irrit. 2 - H319                      | Classification (67/548/CEE)<br>Xi;R36/38.             |
| PROPANE-1-OL  | < 1%  |
| No CAS : 71-23-8  | No CE : 200-746-9                                     |
| Classification (CE 1272/2008)<br>Flam. Liq. 2 - H225<br>Eye dam. 1 - H318<br>STOT Single 3 - H336 | Classification (67/548/CEE)<br>F;R11<br>Xi;R41<br>R67 |

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Notes d'enregistrement REACH C'est un mélange, pas de renseignements sur l'inscription figurant dans le présent document. Holt sont classés comme utilisateur en aval.

### SECTION 4: PREMIERS SECOURS

## 4.1. Description des premiers secours

### Inhalation

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin. Garder au repos, au chaud et à l'air frais. Si la victime respire difficilement, l'administration d'oxygène par du personnel formé peut être bénéfique.

### Ingestion

NE PAS FAIRE VOMIR ! NE JAMAIS FAIRE VOMIR OU BOIRE UN LIQUIDE UNE PERSONNE INCONSCIENTE ! Éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition. Boire beaucoup d'eau. Consulter immédiatement un médecin ! Garder au repos, au chaud et à l'air frais.

### Contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés. Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

# UNIVERSAL LR -37° UNIVERSEL AVEC BEC

Contact avec les yeux

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter rapidement un médecin si les symptômes surviennent après le lavage.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

### SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Ce produit est ininflammable. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### 5.3. Conseils aux pompiers

### SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir dans des récipients et bien sceller. Interdictions : écoulement ou déversement dans un égout, un cours d'eau ou dans le sol.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

### SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Ne pas manipuler les emballages brisés sans porter un équipement de protection.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Entreposer dans le récipient original. Tenir à l'écart des aliments, aliments des animaux, engrais et autres matières sensibles. Entreposer à une température au-dessus du point de congélation.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

### SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.1. Paramètres de contrôle

| Appellation     | NORME | VME - 8 Hrs |           | VLE - 15 Min |           | Obs. |
|-----------------|-------|-------------|-----------|--------------|-----------|------|
| ETHYLÈNE-GLYCOL | VLEP  |             |           | 50 ppm       | 125 mg/m3 |      |
| PROPANE-1-OL    | VLEP  | 200 ppm     | 500 mg/m3 |              |           |      |

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Description Des Ingrédients

WEL = Workplace Exposure Limits

#### ETHYLÈNE-GLYCOL (CAS: 107-21-1)

Description Des Ingrédients

WEL = Workplace Exposure Limits

#### Ingredients non dangereux

Description Des Ingrédients

WEL = Workplace Exposure Limits

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

# UNIVERSAL LR -37° UNIVERSEL AVEC BEC

Équipements de protection



Mesures d'ingénierie

Assurer une ventilation générale et localisée appropriée.

Protection respiratoire

Pas de recommandations spécifiques, mais une protection respiratoire peut néanmoins être requise dans des circonstances exceptionnelles lors d'une contamination importante de l'air.

Protection des mains

Porter des gants de protection.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées.

Autres Mesures De Protection

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec le liquide et un contact répété ou prolongé avec les vapeurs.

Mesures d'hygiène

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes.

Enlever promptement tout vêtement contaminé. Se laver rapidement à l'eau savonneuse en cas de contamination de la peau. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                  |                     |
|------------------|---------------------|
| Aspect           | Liquide clair.      |
| Couleur          | Vert.               |
| Odeur            | Caractéristique.    |
| Solubilité       | Soluble dans l'eau. |
| Densité relative | ~1.071              |

### 9.2. Autres informations

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

### 10.2. Stabilité chimique

Stable aux températures normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

### 10.4. Conditions à éviter

Éviter le contact avec les acides et les substances oxydantes.

### 10.5. Matières incompatibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Un feu créé : Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

## SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalation

Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion.

# UNIVERSAL LR -37° UNIVERSEL AVEC BEC

Contact avec la peau

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Le liquide peut irriter la peau.

Contact avec les yeux

Peut causer une irritation grave des yeux.

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Aucune donnée n'est disponible sur l'écotoxicité du produit.

### **12.1. Toxicité**

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

### **12.4. Mobilité dans le sol**

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

### **12.6. Autres effets néfastes**

## SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

Classification Dechets

WGK: 1 (Germany)

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Généralités

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

### **14.1. Numéro ONU**

Non applicable.

### **14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Non applicable.

### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Étiquettes De Transport

Aucun panneau d'avertissement de transport requis.

### **14.4. Groupe d'emballage**

Non applicable.

### **14.5. Dangers pour l'environnement**

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin

Non.

### **14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable.

### **14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

**SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Législation UE

Directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE. Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE. Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006, avec modifications.

Autorisations (Titre VII Règlement 1907/2006)

Aucune autorisation particulière n'est indiquée pour ce produit.

Restrictions (Titre VIII Règlement 1907/2006)

Aucune restriction d'utilisation particulière n'est indiquée pour ce produit.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

Date de révision 01/05/2013

Révision 2

Remplace la date 23/07/2012

No FDS 14484

Date 23/07/2012

Phrases - R (Texte Intégral)

R11 Facilement inflammable

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

Mentions De Danger Completes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

## Avis De Non-Responsabilité

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.